

PROGRAMME « VERDISSONS NOS MURS »

ENGAGEMENT MUNICIPAL : VÉGÉTALISATION DES FAÇADES, RENFORCER ET AMPLIFIER
« VERDISSONS NOS MURS »

- Les objectifs de cette action sont le soutien à la Biodiversité communale et à l'embellissement de la ville. L'action doit contribuer à l'apaisement de l'espace public et au bien-être des habitants.
- Le propriétaire participe activement au projet. Il choisit et entretient la plante qu'il désire voir agrémenter sa façade.
- L'action correspond à la création, par les Services Techniques, de fosses de plantations aux droits des façades avec la pose de câbles sur celle-ci, pour permettre à la plante de se développer.
- Le coût pour la collectivité est estimé à environ 150 € par dispositif.
- Le propriétaire ne prend en charge que l'achat et l'entretien de la plante.
- Une campagne de communication sur l'existence du dispositif est réalisée chaque année par la Direction de la communication.
- Les modalités se trouvent sur le site de la ville (www.arras.fr).

PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- . Pilote politique : Marylène FATIEN, adjointe en charge du Cadre de Vie, de l'Entretien, de l'Aménagement du Cimetière et du Patrimoine Communal
- . Pilote technique : Rémy HIBON et Maximilien DUMOULIN

DÉPARTEMENTS PARTENAIRES (2)

Patrimoine bâti, Cadre de vie et Energie ;
Urbanisme et Aménagement du territoire

ÉTAT D'AVANCEMENT

- . 6 fosses demandées en 2019
- . 11 en 2020
- . 38 en 2021
- . 36 au premier trimestre 2022

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre de plantes grimpantes plantées
annuellement dans les 3 quartiers

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Chaque année au fur et à mesure des demandes

CONTRIBUTIONS DE L'ACTION AUX OBJECTIFS DU PROJET DE TERRITOIRE 2030 : Fort

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX OBJECTIFS ; ENJEUX ET PRIORITÉS DE DD : Fort

BUDGET

150 €/TTC par fosse de plantation créée sur le trottoir



Arras, ville écologique et positive

